

Le colonialisme ...

Al-Jumhuriya, 6 août 1960.

Comment le peuple du Congo a-t-il pris connaissance de ses droits ?

Aristote estimait que l'esclavage était un phénomène naturel sans lequel la vie des hommes ne pouvait être correctement ordonnée, et il estimait que la nature avait divisé les hommes en deux espèces, l'une qui commande et l'autre qui obéit. Cette opinion d'Aristote convenait tout à fait à son époque et à son milieu ; puis vint la civilisation moderne, après de nombreuses révolutions et après de nombreuses formes d'évolution également, et elle toléra donc l'esclavage pendant un temps, puis le rejeta avec la plus grande vigueur et s'en trouva de plus en plus intolérante, le jugeant totalement contraire à la dignité due à l'être humain et à son droit de jouir de cette liberté qui le rend maître de toute son existence, et qui le protège d'être acheté et vendu comme on achète et vend des marchandises.

Et ceux qui dirigeaient les affaires des nations modernes, douées de cette civilisation supérieure et raffinée dont l'humanité n'a jamais connu l'équivalent à aucune époque, s'imaginèrent avoir ainsi réalisé l'un des fondements mêmes de la civilisation, au sens le plus précis, le plus large et le plus profond de ce mot — c'est-à-dire la réalisation de l'égalité entre les hommes — n'oubliant qu'une seule chose : qu'en abolissant l'achat et la vente des individus, ils n'avaient pas aboli l'esclavage en lui-même, ni réalisé l'égalité en aucune façon ; car s'ils abolirent l'asservissement des individus et abolirent les marchés d'esclaves où les individus étaient achetés et vendus, ils inventèrent autre chose, plus monstrueux encore et plus hideux encore que l'asservissement des individus, à savoir l'asservissement des nations et des patries.

Car le colonialisme n'est, en réalité, rien d'autre qu'une forme hideuse et abominable d'asservissement, qui permet à la nation forte et habile de posséder les patries des nations faibles et insouciantes, avec tout ce qu'elles contiennent et tous ceux qui s'y trouvent. Elle possède la terre et s'approprie les biens qu'elle renferme, prend le peuple de cette terre comme moyen d'exploitation, et traite cette terre et ceux qui s'y trouvent d'une manière qui n'est pas moins abominable que le traitement des hommes libres envers les esclaves à l'époque d'Aristote, et même avant cette époque et après elle. Car les esclaves trouvaient des moyens de se libérer eux-mêmes : ils se rachetaient à leurs maîtres pour une

somme d'argent, petite ou grande, et il arrivait qu'un esclave trouve un moyen de plaire tant à son maître que celui-ci le favorisait de la dignité et lui accordait, en faveur, sa liberté ; et il arrivait aussi que les religions ou les lois imposent la libération d'un esclave dans certaines circonstances.

Le colonialisme, en revanche, n'a rien de tout cela ; c'est un esclavage dont il n'est d'échappatoire que par la violence la plus extrême et par des révolutions impétueuses, et ce dont nous sommes témoins en cette époque, c'est précisément la lutte entre les colonisateurs et leurs colonies ; les colonisateurs veulent conserver leur emprise sur leurs colonies jusqu'à la fin des temps, si cela leur était accordé, mais cela ne leur est pas accordé, car l'humanité progresse de jour en jour, et parce que ce progrès n'est pas réservé à quelque race supérieure d'hommes mais est accessible à tous les hommes également, et accessible grâce à cette civilisation moderne elle-même qui inventa le colonialisme et permit à un petit nombre d'hommes, vivant sur une infime portion de la terre, de posséder la plus grande partie de la terre et la plus grande partie de ses habitants. Car la civilisation moderne a répandu l'instruction, inventé la presse, et conçu les diverses formes de transport, et elle a incité les colonisateurs à transporter beaucoup des inventions de la civilisation dans leurs colonies, afin de mieux les exploiter et d'en tirer plus qu'elles ne pourraient autrement leur donner. Ils envoient donc certains de leurs propres fils pour superviser l'exploitation de la terre et de son peuple, et ils enseignent au peuple de cette terre une portion infime de savoir, juste assez pour les préparer au travail dans quelque forme d'exploitation à laquelle ils sont assujettis. Et par la volonté des colonisateurs parfois, et bien plus souvent contre leur volonté, les colonies entrent en contact avec le monde extérieur et viennent à ressentir la différence entre elles-mêmes et leurs maîtres, et leurs peuples prennent peu à peu conscience d'eux-mêmes, et acquièrent diverses portions de connaissance qui leur font sentir qu'ils ont certains droits et certains devoirs, et que les droits qui sont les leurs leur ont été arrachés par la force et l'injustice, et que les devoirs qui sont les leurs ne doivent pas être accomplis envers les colonisateurs, mais plutôt envers leurs propres frères et compatriotes qui partagent avec eux la misère et l'humiliation, et qui vivent, comme eux, une vie de détresse et d'avilissement. Et ce sentiment de droits usurpés, et de devoirs que les gens doivent à eux-mêmes et à leurs compatriotes, se répand ; et l'impatience envers le colonialisme commence, et il ne faut pas longtemps avant qu'elle ne se renforce, se répande et que son feu s'embrace dans les cœurs, puis passe des cœurs aux langues, puis des langues au tissu visible de la vie et aux rapports entre le peuple et ses

maîtres colonisateurs, jusqu'à ce que l'affaire s'achève en révolution contre ces maîtres, et que commence la reconquête des droits usurpés — au premier chef, le droit de l'être humain d'être libre, maître de lui-même et maître dans sa propre patrie. Et nous ne connaissons aucune colonie qui se soit libérée autrement que contre la volonté de ses colonisateurs, et nous ne devons pas nous laisser tromper par ce que nous voyons de la libération de certaines colonies françaises du continent africain, obtenue sans guerre ni lutte depuis l'établissement de la Cinquième République française ; car si la France avait pu dire non à toutes ces colonies réclamant leur indépendance, elle n'aurait pas hésité à le dire, et si elle avait pu contraindre ces colonies à la soumission et à l'obéissance par la force, elle n'aurait pas hésité à les y contraindre ; mais elle essaya la contrainte en Indochine et fut elle-même contrainte de reconnaître l'indépendance des États d'Indochine, et elle essaya de contraindre le Maghreb lointain et la Tunisie et fut elle-même contrainte, contre son gré, de leur reconnaître l'indépendance, et elle dépense à présent tout l'effort qu'elle dépense, envoie toutes les troupes qu'elle envoie, et consacre tout l'argent qu'elle consacre, pour contraindre l'Algérie à la soumission, et il n'y a aucun doute que l'Algérie la contraindra à lui reconnaître son indépendance, dans un délai court ou long.

Elle est donc trop impuissante pour imposer la soumission à ses colonies par la force, et n'a d'autre choix que d'accorder à ces colonies ce qu'elles veulent, tout en s'efforçant, par tous les moyens possibles, de conserver pour elle-même quelque privilège et quelque influence dans ses colonies une fois celles-ci libérées. Et la Belgique agit de même dans ses colonies africaines : elle les soumit à son autorité pendant près d'un siècle, les gouverna d'une main dépourvue de douceur comme de bienveillance, et les avilit d'un avilissement qu'aucune autre colonie n'a connu. Elle n'instruisit aucun de leurs habitants et n'en prépara aucun à un travail de quelque importance ; elle traita plutôt la terre et son peuple comme un esclavage aussi abominable que l'esclavage puisse l'être, et comme une servitude aussi hideuse que la servitude puisse l'être. Elle s'approprià à elle seule tout le bien que cette colonie produisait, la dominant par la force militaire, et envoya ses propres fils colonisateurs exploiter la terre et son peuple à l'ombre de cette hideuse autorité militaire, si bien que les esclaves parmi son peuple travaillaient à l'exploitation de la terre, enchaînés et entravés.

Et les fruits de cette colonie lui appartenaient à elle seule, à l'exclusion de ces malheureux travailleurs, et le principe sur lequel elle

fonda sa conduite dans cette colonie était des plus simples, résumé en quelques mots : à l'obéissance [sic dans l'original (peut-être « soumission »)], là où il n'y a pas de savoir. Cela signifie qu'elle s'appuyait sur l'ignorance absolue dans sa colonie afin de contraindre le peuple de cette colonie à servir tout ce qu'elle voulait, difficile ou facile ; et si elle avait pu empêcher les missionnaires d'entrer dans la colonie pour y répandre la religion chrétienne, elle l'aurait fait, mais comment aurait-elle pu, étant elle-même un État chrétien qui aurait détesté qu'on sache d'elle qu'elle combattait la diffusion de la religion dans ses colonies ? Mais elle organisa la conduite de ces missionnaires dans la colonie de sorte qu'ils ne furent autorisés à instruire qu'une infime minorité du peuple, et comment répandre la religion sans instruction ? Et elle leur imposa d'enseigner d'abord et avant tout à cette petite minorité l'obéissance et la soumission à leurs maîtres belges, et que le peuple du Congo vive en bons termes avec ses maîtres d'une part et avec les missionnaires d'autre part. Et ce peu d'instruction que les missionnaires mirent à la disposition de certains d'entre eux, si infime fût-elle, et mêlée comme elle l'était à l'obligation d'obéissance et de soumission envers les maîtres — tout cela produisit ses effets au fil des années, si bien que le peuple du Congo en vint à se connaître lui-même et à sentir qu'il avait des droits qui se perdaient, et qu'il devait à lui-même et à ses compatriotes des devoirs qu'il convenait d'accomplir, et ainsi naquit dans son âme la haine envers ses maîtres, et cette haine se transforma en impatience envers ces maîtres, et cette impatience se transforma en révolution contre eux. Et la Belgique essaya, autant qu'elle put, d'éteindre cette révolution, mais la révolution se révéla plus forte qu'elle et plus puissante dans sa force, si bien qu'elle se trouva contrainte de suivre la voie des autres nations européennes, et de reconnaître l'indépendance de ses colonies, après s'être assurée quelque privilège et s'être assurée, par ses propres fils, l'exploitation de la terre et de son peuple, tout comme c'était le cas avant la reconnaissance de l'indépendance — confiante que les choses tourneraient bien pour elle, parce qu'elle avait maintenu le peuple de la colonie dans une ignorance absolue et ne l'avait préparé ni à se gouverner lui-même, ni à exploiter sa propre terre, ni à maintenir l'ordre dans son propre pays. Et que pensez-vous du fait qu'elle créa une armée composée du peuple du Congo mais n'instruisit aucun d'entre eux de sorte qu'il puisse un jour en devenir officier ? Et que pensez-vous du fait que ceux du peuple du Congo que les missionnaires instruisirent forment une minorité assez petite pour être comptée — assez petite, en vérité, pour être comptée sur les doigts de la main ? Et ainsi la Belgique se sentit confiante qu'elle continuerait à se jouer de ses colonies après

l'indépendance comme elle s'en était jouée avant l'indépendance, et s'imagina que, une fois accordé à sa colonie ce doux mot dont l'amour s'était répandu à travers les terres de ce monde — le mot « indépendance » — elle les tromperait ainsi sur tout, leur donnant un mot pour satisfaire leur vanité et leur orgueil, tout en conservant pour elle-même tout ce qu'elle avait conservé auparavant. Mais le peuple de la colonie ne fut pas trompé ; il prit au contraire l'indépendance au sérieux, et voulut être maître dans sa propre patrie, et être libre dans les faits comme dans les mots, et non dans les mots seulement, comme le croyait la Belgique. Et c'est alors qu'apparut le problème, et ce furent les troubles que les lecteurs connaissent par ce qui leur est publié chaque jour dans les journaux.

Et nous avons vu, pour la première fois dans l'histoire de la libération des nations du colonialisme, les Nations unies contraintes d'intervenir entre la Belgique et son ancienne colonie, parce que les Nations unies elles-mêmes considéraient l'indépendance du Congo comme une affaire sérieuse, non un jeu, et puisque le Congo est devenu indépendant, il n'y a plus de place pour la Belgique en son sein, encore moins un quelconque privilège pour elle, et encore moins le droit de s'approprier de ses richesses tout ce qu'elle désire et de traiter son peuple comme des esclaves bien qu'ils soient libres, ou comme des hommes libres bien qu'ils soient esclaves.

Et il n'est pas étonnant que des agents du colonialisme apparaissent au Congo comme ils ne sont apparus dans aucune autre colonie libérée ; car puisque son peuple n'a jamais été instruit, et puisque la petite minorité instruite parmi eux a été instruite dans l'obéissance avant toute autre chose, il est naturel que, parmi cette petite minorité, certains considèrent l'obéissance aux colonisateurs comme un devoir dont il n'est permis de se dispenser. Les Nations unies assument à présent, au Congo, des charges telles qu'elles n'en ont jamais assumé de semblables auparavant ; car elles ne garantissent pas seulement l'indépendance du Congo et le départ des Belges, mais on leur demande aussi d'apporter au Congo une assistance technique pour se gouverner lui-même, pour maintenir l'ordre d'une part, et pour exploiter son propre pays d'autre part. Et nous verrons comment les Nations unies s'acquitteront de ces charges.